

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 19 (1939)
Heft: 6

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TROISIÈME PARTIE : INFORMATIONS PRATIQUES

CHIFFRES, FAITS ET NOUVELLES

GÉNÉRALITÉS

Mesures économiques en Suisse

Le 5 avril, le Conseil Fédéral a lancé un appel au peuple suisse pour l'inviter à s'approvisionner dès le temps de paix en denrées alimentaires de façon à être prêt à toute éventualité.

Le peuple suisse a approuvé le 4 juin un arrêt fédéral ouvrant un crédit de 400 millions de francs suisses pour la défense nationale et la lutte contre le chômage.

La lutte contre la vie chère

Dans son numéro d'avril, la revue « Organisation et Rendement », organe de la Commission Romande de Rationalisation, a publié le texte de la Conférence que M. H. Muret, président du Comité, directeur de cette Compagnie, a faite à son Assemblée générale sur le sujet suivant « La lutte contre la vie chère est-elle possible? »

Le conférencier voit les causes profondes de la vie chère dans une attitude mentale faussée, résultant de crises d'ordre moral et d'ignorance ainsi que dans l'Étatisme. Ses conséquences, d'après lui, sont la transformation des méthodes de production et de vente ainsi que la hausse des salaires; le ralentissement de l'activité économique sur le marché intérieur et dans le domaine de l'exportation et du tourisme. Comme remèdes, il envisage la vulgarisation par le Gouvernement de conclusions et d'idées directrices, puis l'organisation, la réorganisation et le contrôle et, enfin, l'éducation, la propagande éducative et d'information.

EXPOSITION DE ZURICH

Les anciens élèves de l'E. P. F. établis à Paris visitent l'Exposition

L'Association amicale parisienne des anciens élèves de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich a organisé du 18 au 21 mai un voyage à l'Exposition de Zurich, auquel prirent part 54 personnes, dont 27 Français.

Le 19, les visiteurs firent pendant la matinée le tour de l'Exposition. Un déjeuner leur fut ensuite offert par le home des étudiants de l'École Polytechnique Fédérale. L'après-midi, ils assistèrent à des expériences dans le laboratoire du Prof. Scherrer. La journée du 20 fut consacrée à revoir l'Exposition.

Ce voyage eut un grand succès et fut l'occasion pour les ingénieurs suisses de Paris et de Suisse de reprendre contact.

La Provence et le Languedoc à l'Exposition

Du 28 juillet au 2 août, la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France organise, au départ des villes de sa circonscription, un voyage collectif à Zurich pour ses membres, leurs familles et leurs amis.

A part la visite de l'Exposition, le programme comprendra notamment une excursion sur le lac des Quatre-Cantons le dimanche 30 juillet. Un déjeuner officiel de la Section aura lieu le 31 juillet au Palais des Congrès à la suite de la visite de l'École Polytechnique Fédérale.

Pour plus de détails, on est prié de s'adresser au Secrétariat de la Section de Marseille et de se référer aux circulaires qu'il a lancées à ce sujet.

Une délégation du patronat français à l'Exposition

Le Comité central de l'organisation professionnelle, groupement ayant pour but d'étudier et de diffuser en France, en accord avec la Confédération générale du Patronat français, toutes les initiatives tendant à renforcer l'organisation des professions, enverra en Suisse du 10 au 17 septembre, une délégation qui aura pour mission d'étudier l'organisation économique et sociale de la Suisse, d'établir des contacts personnels avec le patronat suisse et de visiter l'Exposition de Zurich. Cette délégation sera présidée par M. C. J. Gignoux, ancien Ministre, Président de la Confédération générale du Patronat français.

M. F. Gentin visite l'Exposition

M. F. Gentin, ministre du Commerce français, est arrivé le 19 juin à Zurich. Le Ministre français s'est rendu le même jour à Saint-Gall où il fut reçu par les autorités, ainsi que par les industriels et commerçants notables de la ville. Après avoir assisté à un banquet, le Ministre français a visité la Manufacture générale de Saint-Gall, le Musée industriel de la ville où une exposition de broderies avait été organisée en son honneur, et l'Institut de Jeune Gens sur le Rosenberg où le canton et la ville de Saint-Gall organisent des cours officiels d'allemand. Le lendemain, M. Gentin retourna à Zurich où il visita l'Exposition.

La Suisse à la Foire de Marseille 1939

En collaboration avec l'Office National Suisse du Tourisme et l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France se préoccupe de l'organisation de la partie économique de l'important pavillon suisse à la Foire de Marseille 1939 (deuxième quinzaine de septembre). Un certain nombre de stands restent encore à la disposition des maisons suisses intéressées à participer à cette Foire. L'aménagement des stands et leur tenue, la présentation et la garde des marchandises seront assurés par les organisateurs à des conditions particulièrement avantageuses.

Pour tous renseignements, prière de consulter la Chambre de Commerce Suisse en France, Section de Marseille, 7, rue d'Arcole, à Marseille, avant le 14 juillet.

A propos des 50 ans de la Tour Eiffel

Il nous paraît opportun à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Tour Eiffel de faire ressortir la part, trop peu connue et pourtant primordiale jouée dans cette réalisation magnifique de savoir et d'audace technique, par un membre de notre Chambre de Commerce et ancien élève de l'École Polytechnique de Zurich.

En effet, si M. Eiffel, par son savoir et les moyens puissants dont il disposait a été le grand réalisateur de cette sensation de l'Exposition Universelle de 1889, l'idée même de concréteriser « la sensation » désirée par les organisateurs de l'Exposition, sous forme d'une tour métallique de 300 mètres, a germé dans le cerveau de M. Maurice Koechlin, alors ingénieur dirigeant le bureau d'étude des Etablissements Eiffel.

Lorsque la question se posa de proposer pour l'Exposition de 1889 une construction qui fit sensation, c'est M. M. Koechlin qui en collaboration avec son collègue M. Nougier eut l'idée d'appliquer les connaissances qu'il avait acquises à l'École Polytechnique Fédérale à la réalisation d'une Tour de 300 m. de hauteur.